

A2S2
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 100 000 euros
Siège social : 290, rue Denis Litardi
83000 TOULON
449 366 335 RCS TOULON

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mille vingt-six,
Le 20 avril,
A 14 h 00,

Monsieur Jean-Marc VERNET, demeurant 830, Chemin du Pey de Gallin 83170 BRIGNOLES,

Associé Unique de la Société A2S2,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

La SASU Mozar, Commissaire aux comptes, ayant pour Président,

Monsieur Gad Aiach, Commissaire aux comptes
domicilié 41 Avenue Bosquet, 75007 Paris

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

L'Associé Unique
Jean-Marc VERNET

